

SAINT-VALENTIN

Aloha Tahiti



A gagner

DU 4 AU 14 FEVRIER 2012

VOTRE CROISIÈRE

POUR 2

Tentez vite votre chance au jeu des Mots Mêlés, jouez et partez à deux pour un voyage de rêve !

Pour participer, remplissez votre grille au verso en entourant les 10 mots à retrouver, n'oubliez pas de répondre à la question subsidiaire et d'indiquer vos coordonnées, puis déposez votre bulletin dans l'urne située à Destreland.



DESTRELAND

www.destreland.com *destressez-vous la vie !*

"ALOHA": BIENVENUE.

JEU

Les mots mêlés

Retrouvez et entourez dans la grille les 10 mots figurant dans la liste ci-dessous :

- Cœur
- Valentin
- Sentiment
- Passion
- Embrasser
- Chéri(e)
- Cupidon
- Amour
- Coup de foudre
- Mariage

T	R	U	E	O	C	V	A	Z	Q	X	V	J
O	W	A	I	E	V	A	T	W	I	O	P	T
W	D	F	G	B	J	L	M	W	G	B	M	N
E	C	O	U	P	D	E	F	O	U	D	R	E
G	U	R	F	A	C	N	Q	R	U	W	S	M
A	P	W	X	S	C	T	V	B	A	R	C	I
I	I	M	L	S	K	I	J	H	U	H	R	T
R	D	M	P	I	A	N	X	Y	E	P	M	N
A	O	P	W	O	E	D	R	R	O	I	P	E
M	N	Y	T	N	E	W	I	T	G	B	H	S
T	E	D	C	R	F	E	W	G	U	I	P	L
D	R	F	V	R	E	S	S	A	R	B	M	E

Rappelez-vous que les mots peuvent être lus de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut et en diagonale. Une lettre peut être utilisée pour plusieurs mots.

QUESTION SUBSIDIAIRE

(réponse ne figurant pas dans la grille) :

Comment dit-on "Je t'aime mon amour" en Tahitien ?

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ e-mail : _____

EXTRAIT DE RÈGLEMENT DE JEU : Selon les modalités du règlement. Jeu gratuit sans obligation d'achat, du 04/02/2012 au 14/02/2012 (19h), organisé par l'association des commerçants de Destreland, réservé aux personnes physiques majeures (à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices et de leur famille). A gagner par tirage au sort parmi les bonnes réponses, 1 PRIX : 1 croisière pour 2 personnes à TAHITI ET LES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ d'une valeur de 12 454 Euros TTC. Règlement complet déposé via www.reglement.net à la SCP Level Bornecque Winandy - Bru Nifosi, Société titulaire d'un office d'huissier de justice, et disponible gratuitement dans le centre commercial. 1 seule participation par foyer.